

## **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LA STRATÉGIE DE LA VILLE D'OSNY**

**La flambée des prix de l'électricité et du gaz fait peser de lourdes contraintes sur le budget de fonctionnement des collectivités. Face à cette situation inquiétante, la ville d'Osny adopte un plan d'actions visant à limiter de manière significative l'augmentation de la facture énergétique.**

Un plan de sobriété énergétique à court terme et pour l'avenir

En 2021, la ville a dépensé 508 000 € en énergie. La facture 2022 est estimée à 1,1 millions d'euros, soit déjà le double. Et si aucune mesure n'était prise rapidement, elle exploserait à 1,3 voire 1,7 millions d'euros selon les hypothèses. C'est un coût énorme pour une commune et autant d'argent en moins pour des services publics essentiels à la population. Avec son plan de sobriété énergétique, la ville fait le pari de diminuer ses consommations énergétiques de façon significative et durable.

Au-delà des mesures d'urgence, dont certaines sont appliquées depuis le premier trimestre, la ville s'engage dans une amélioration de la performance thermique de ses bâtiments. Un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) est en cours, dont l'issue déterminera les priorités en matière de rénovation énergétique des bâtiments (isolation par l'extérieur, remplacement des chaudières, traitement des façades, etc.). Ces mesures permettront de répondre au décret Tertiaire qui prévoit une réduction de la consommation énergétique des bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2060.

Les mesures déjà mises en œuvre

### **Mesures liées au chauffage**

- Démarrage de la période de chauffe reportée au retour des vacances de la Toussaint.
  - Baisse de la température de 1°C dans l'ensemble des bâtiments, sauf les crèches.
- L'économie attendue pour ces 2 actions est d'environ 70 000 € sur la facture de gaz.

.../...

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr



- Interdiction des chauffages d'appoint dans les bâtiments publics.
- Blocage des climatisations réversibles pour empêcher la production de chaleur.
- Extinction des radiateurs dans les bureaux vides ou libérés les jours de télétravail.
- Calorifugeage des réseaux de chauffage dans les vides sanitaires.

#### **Mesures liées à la consommation électrique**

- Extinction de l'illumination de l'arrière du château et du colombier à 20h, de l'éclairage de l'allée de Grouchy à 22h.
- Illuminations de Noël limitées à la rue Aristide-Briand et aux deux giratoires d'entrée/sortie de cette rue.
- Mise en place progressive de l'extinction des lumières automatiques des couloirs.
- Vidage et extinction des armoires froides dans les écoles avant chaque période de vacances.
- Paramétrage du parc des copieurs en mode éco.
- Planification de la suppression des mails et des fichiers inutiles permettant de diminuer la consommation des serveurs.
- Remplacement des ampoules.

#### **Mesures liées à l'optimisation de l'usage des bâtiments**

- Changement des jours d'ouverture à la MÉMO : à compter du 16 novembre, la MÉMO sera ouverte au public quatre jours consécutifs : du mercredi au samedi. Les horaires du mardi (14h-18h) sont reportés sur le jeudi (14h-18h).

#### **Mesures prises par la CACP qui concernent le territoire d'Osny**

- Extinction de l'éclairage public de 1h30 à 4h30 (hors centralités et gares).
- Extinction de la mise en lumière du château de Grouchy à 22h.
- Maintien de la température à 18°C au sein des équipements publics.
- Diminution de la température de l'eau des piscines de 1 à 2°C.
- Fermeture de la piscine de la Ravinière du 12 décembre au 8 janvier.

#### **Afin de sensibiliser les agents de la ville aux écogestes, plusieurs actions ont déjà été proposées :**

- atelier sur les écogestes numériques ;
- articles réguliers dans la lettre interne et sur l'intranet ;
- stickers posés à différents endroits qui rappellent les bons gestes (lumières, eau, tri des déchets...).

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr

